# République Française COMMUNE DE MERRY LA VALLEE

Nombre de membres en	Séance du 16 juin 2025
exercice: 9	L'an deux mille vingt-cinq et le seize juin l'assemblée régulièrement convoquée le 16 juin
	2025, s'est réunie sous la présidence de
<u>Présents</u> : 6	Sont présents: Jean-Luc PREVOST, Jean-Louis BELTRAMINI, Nicole BERNE,
	Romuald BARDOT, Didier HIPPOLYTE, Alexandra RUSSI
Votants: 7	Représentés: Evelyne STIZ par Nicole BERNE
	Excuses:
	Absents: Jordan BARDOT, Lea MOREAU
	Secrétaire de séance: Jean-Louis BELTRAMINI

Lecture et Approbation du compte rendu de la séance précédente à l'unanimité.

# **Subventions:**

Suite à l'investissement des distributeurs de pain, la Communauté de Commune de l'Aillantais propose des aides, notamment le Fonds de concours, qui permettrait à la commune d'être subventionné en totalité des machines. Le maire après en avoir exposé, le conseil accepte la demande à l'unanimité.

### Personnel:

Suite au retour d'un agent après longue absence, il s'avère que ce dernier est en sureffectif et que l'emploi devient difficile à maintenir, tant en attribution de tâches à effectuer qu'en terme financier.

Des solutions doivent être cherchées et envisagées.

#### Administratif:

La commune renouvelle la convention passée il y a 4 ans avec un cabinet d'avocat pour assurer le cas échéant les accompagnements de celle-ci comme notamment sécuriser les décisions à intervenir.

## Divers:

La Fédération française des Randonneurs avait effectué une demande concernant la signature d'une convention avec la commune sur le circuit des Lavoirs visant à assurer l'entretien et le balisage ainsi que toutes les autres charges lui incombant.

Après en avoir délibéré, le Conseil refuse à 4 voix contre 3 cette convention

# DPU:

La maison de la succession SCHUFFENEKER, gérée et mise en vente par les Domaines intéresserait la commune. Un hébergement d'urgence y serait envisagé (relogement suite à sinistre, violences conjugales, rupture familiale etc.). La commune propose de préempter cette vente et ainsi acquérir cette maison.

LE Maire, après en avoir exposé les faits, le conseil décide à l'unanimité d'accepter ce projet.

#### ONF:

Vente de chênes, attente du retour d'offre de la vente (lendemain de la séance de conseil)

<u>Objet: DÉLIBÉRATION RELATIVE AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET RANDONNÉE (PDIPR) - DE2025010</u>

Objet: Acquisition par voie de préemption d'un bien situé au 19 rue de St Aubin 89110 Merry-la-Vallée appartenant au service des domaines représenté par Madame BOYER Véronique - DE2025011

Objet: Convention d'assistance en matière précontentieuse cabinet DELCADE Avocats - DE2025012

Demande de Fond de Concours à la CCAB pour un montant de 24 000€ DE2025013